

c o m m u n i q u é

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

le vendredi 24 août 2012

ÉLECTION PARTIELLE PROVINCIALE
Fort Whyte — Le mardi 4 septembre
LES CENTRES DE SCRUTIN PAR ANTICIPATION SERONT OUVERTS
PENDANT HUIT JOURS

Le jour du scrutin pour l'élection partielle dans Fort Whyte est le mardi 4 septembre. Vous pouvez cependant, si vous le désirez, voter par anticipation à partir de demain, le samedi 25 août jusqu'au samedi 1 septembre.

Les centres de scrutin par anticipation seront ouverts de 8 h et 20 h, sauf le dimanche où ils seront ouverts de midi à 18 h.

Le scrutin par anticipation se déroulera dans les lieux suivants :

Bureau de la directrice du scrutin - 2233, boul. McGillivray

Centre communautaire Linden Woods - 414, promenade Lindenwood Ouest

Pour avoir le droit de voter, vous devez être résident de la circonscription électorale provinciale de Fort Whyte et :

- avoir la citoyenneté canadienne;
- avoir 18 ans au plus tard le jour du scrutin;
- avoir résidé au Manitoba pendant au moins six mois immédiatement avant le jour du scrutin.

Les électeurs devront présenter une carte-photo d'identité délivrée par le gouvernement, comme un permis de conduire, ou deux autres pièces d'identité pouvant ensemble confirmer leur identité. Il est également conseillé de se munir de sa certificat d'inscription.

-30-

Élections Manitoba est le bureau indépendant de l'Assemblée législative du Manitoba ayant comme responsabilité l'administration des élections provinciales générales et partielles.

Pour plus de renseignements :
Mary Skanderbeg, Chef de l'exploitation
Téléphone : 204 945-1577
Courriel : mskanderbeg@elections.mb.ca

120 - 200 rue Vaughan
Winnipeg (Manitoba) R3C 1T5
Téléphone : 204.945.3225 Télécopieur : 204.945.6011
Sans frais : 1.866.628.6837
Courriel : election@elections.mb.ca

www.electionsmanitoba.ca